

RAPPORT ANNUEL: HÔPITAL

PER  
Z-3748  
CON

RAPPORT ANNUEL

— DE —

L'Hopital du Sacré-Cœur

— DE —

SHERBROOKE

POUR L'ANNÉE 1897.



SHERBROOKE, . . . P. Q.

1897.

WX  
28  
38547

2 2 AVR 1971



Bibliothèque Nationale du Québec

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

54533

RAPPORT ANNUEL

— DE —

L'Hopital du Sacré-Cœur

— DE —

SHERBROOKE

POUR L'ANNÉE 1897.



SHERBROOKE, - - - P. Q.

1897.



# Bureau Médical.

---

*J. O. CAMIRAND, M. D.,*  
*Président.*

*J. F. RIOUX, M. D.,*  
*Secrétaire.*

*I. FREGEAU, M. D.*

*J. A. M. ELIE, M. D.*

*P. PELLETIER, M. D.*

*W. LAMY, M. D. Suppléant.*

*N. A. DUSSEAU, M. D.*

*Maladies de l'oeil, de la*  
*gorge et de l'oreille.*



# Hopital du Sacré-Cœur.



L'hopital du Sacré-Cœur de Sherbrooke fut fondé en 1875 et mis sous les soins des Sœurs de la Charité ou Sœurs Grises.

Quatre religieuses arrivèrent alors et furent installées dans une vieille maison, située sur le prolongement de la rue Wellington, du côté de Lennoxville.

Depuis 1875 que de bien a été fait par nos bonnes Sœurs ! Que de progrès matériels ont été accomplis !.....

Tout le monde sait avec quel dévouement, avec quelle énergie et quelle persévérance les Sœurs de la Charité accomplissent leur devoir quand il y a des misères à soulager, des cœurs à consoler et des âmes à fortifier. Inutile donc de dire que les maisons hospitalières confiées à ces bonnes Sœurs ne le cèdent en rien à aucune maison du même genre. La propreté, l'ordre, l'attention aux détails les plus infimes se font remarquer partout.

En 1885 l'hopital fut transféré de la rue Wellington à la magnifique maison occupée maintenant par les Sœurs Grises, rue Belvédère. Il compte aujourd'hui dix-huit religieuses au lieu de quatre, comme autrefois, et ce nombre est à peine suffisant pour les besoins toujours croissants de l'institution.

L'hopital est situé sur une des magnifiques collines qui dominant la ville de Sherbrooke et ne saurait être surpassé, tant du côté sanitaire et hygiénique que du côté de la beauté du site. On y respire l'air salubre et embaumé de la campagne tout en étant sur les confins de la ville.

La maison est dotée d'une salle opératoire ayant un ameublement moderne complet et un outillage parfait qui ne dépasseraient pas les hopitaux des grandes villes.

Les bonnes Sœurs ne tiennent aucun compte de la religion ni de la nationalité des patients mais seulement de la somme de bien à faire aux malheureux que la Providence place sous leur protection.

Il convient, peut-être, d'ajouter que l'hopital du Sacré-Cœur est, à la fois, un hopital, un orphelinat et un hospice pour les vieillards. Dans ces conditions, il est inutile de dire que les Sœurs comptent sur la charité publique pour développer

leur œuvre sous tous rapports et leur permettre de la mener à bien. N'oublions pas la bonne maxime : " Qui donne aux pauvres prête à Dieu ".

Le prix de la pension, dans les chambres privées, est de \$5.00, \$7.00 et \$10.00 par semaine, y compris les remèdes. Dans les salles communes, il est de \$3.00 par semaine, remèdes inclus. Ceux qui ne pourraient remplir ces conditions voudront bien s'adresser à la Supérieure de l'établissement.

## REGLEMENT.

Les patients devront se soumettre aux règles de l'institution.

1o. Aucun patient ne pourra s'absenter de l'hôpital sans la permission de la sœur surveillante.

2o. Aucun patient ne devra s'absenter de la maison après 8 heures p. m.

3o. Heures des repas : Déjeuner : 7 heures A. M.

Diner : 11 heures A. M.

Souper : 5 heures P. M.

4o. Les malades pourront recevoir leurs parents et amis tous les jours de 9 à 10 hrs. a. m. et de 3 à 4 hrs. p. m., moins le dernier Dimanche de chaque mois.

5o. Les patients devront se soumettre à la décision des médecins.

6o. Les opérés ne seront visibles pour personne sans le consentement du chirurgien.

7o. La pension sera payable à la fin de chaque semaine.

N. B.—Les malades devront écrire avant de se présenter à l'hôpital afin de ne pas être renvoyés faute d'espace.

## STATISTIQUE POUR 1897

Nombre total de malades admis du 1er janvier 1897 au	
1er janvier 1898.....	220
Malades payant prix réguliers.....	25
Malades payant demi ou tiers de pension.....	25
Malades non payants.....	170
Malades actuellement à l'hôpital.....	30
Total du personnel, malades et orphelins inclus ....	135
Repas donnés aux pauvres du dehors.....	228
Familles secourues.....	92
Malades visités à domicile ou à la prison.....	746

Les malades traités venaient de différentes parties des Cantons de l'Est et aussi d'endroits éloignés comme Anticosti, Groveton, N. H., Irlande, Labrador, Arménie, New-Market, N. H., North Stratford, N. H., Westminster, N. H., Lewiston, Me., Manchester, N. H., Lowell, Mass., Springfield, Mass.,

Peterboro, Ont., France, Fall River, Mass., Rimouski, Maskinongé, Ste-Claire, St-Raphaël, St Roch des Aulnaies, Trois-Rivières, etc.

Il est bon de noter que, dans la statistique qui va suivre, la plupart des opérations chirurgicales ont été pratiquées depuis le 1er Mai 1897, époque à laquelle le service médical a été organisé tel qu'il existe aujourd'hui.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES.

	Nombre d'op.		Soulagés.	Morts.
	Guéris.			
Laparotomie.....	2	1		1
Hydro-salpinx .....	1	1		
Fracture du crâne, (trépanation).....	1	1		
Hernie, (réduction).....	1	1		
Hernie, (cure radicale).....	2	2		
Subluxation de vertèbres cervicales (suspension).....	1	1		
Fracture du fémur (intracapsulaire) 70 et 72 ans..	2	2	2	
Subluxation du fémur .....	1	1		
Thoracentèse .....	1	1	1	
Ankylose du genou.....	2	2		
"    "    coude.....	1	1		
Fistule vaginale.....	1	1		
"    anale.....	6	6		
Atrésie du méat urinaire.....	1	1		
Tumeurs hémorroïdales .....	4	4		
Résection du col utérin.....	1	1		
Atrésie " " " .....	1	1		
Cancer " " " .....	1	1		1
Curettage de l'utérus.....	8	6	1	1
Lacération du col utérin.....	2	2		
Périnéorrhaphie.....	3	3		
Kyste des nymphes .....	1	1		
Staphylorrhaphie.....	1	1	1	
Bec de lièvre.....	5	5		
Difformité du maxillaire (section et suture).....	1	1		
Déviation du nez (section et redressement).....	3	3		
Difformité de l'épine dorsale, (redressement forcé)	1	1		
Squiorrhe du sein.....	1	1		
"    à la poitrine.....	1	1		1
Polype vésical.....	1	1	1	
"    rectal.....	1	1		
Kyste suppuré du cou.....	1	1		
"    médullaire.....	1	1		
"    sébacé.....	3	3		
Carie du tarse.....	1	1		1

OPÉRATIONS CHIRURGICALES.

	Nombre d'op.	Guéris.	Soulagés.	Non-Soulagés	Morts.
Carie du maxillaire.....	1	1			
Nécrose du Calcanéum.....	1	1			
Fracture de la rotule (suture).....	2	2			
“ de la clavicule.....	1	1			
Talipes equinus (Pied-bot).....	1	1			
“ equino-valgus (Pied-bot).....	1	1			
“ valgus (Pied-bot).....	1	1			
Tumeur variqueuse.....	2	2			
“ lipomateuse.....	3	3			
Carie du tibia.....	1	1			
Broiement du pied.....	2	2			
Amputation de la jambe.....	1	1			
“ d'orteils.....	1	1			
“ du pied.....	3	3			
Aiguille dans le genou, (extraction).....	1	1			
Arthrite tuberculeuse.....	1				1
Adénite.....	1		1		
Hydrocèle.....	2	2			
Arthrite tuberculeuse du genou.....	1	1			
Ulcères aux jambes.....	2	1	1		
Grefte cutanée.....	1	1			
Engelûre du pied.....	1	1			
Rétrécissement urétral.....	2	2			
Abcès au pied, etc.....	10	10			
“ à hanche.....	1	1			
Folliculite suppurée (destruction du cuir chev.)..	1	1			
Abcès à la tête.....	1	1			
Section du frein de la langue.....	1	1			
Sinus débridé.....	2	2			
Sac synovial (poignet).....	1	1			
MALADIES DES YEUX.					
Luxation du cristallin.....	1	1			
Cataracte sénile.....	2				1
“ congénitale.....	2				2
“ traumatique, (opération).....	3	3			
Glaucome (Iridectomie).....	1		1		
Strabisme interne } Ténotomie et avancement {	1	1			
“ externe } capsulaire.....	1	1			
Kératite phlycténulaire.....	3	3			
“ vasculaire, (Tonsure).....	1	1			
Trachôme et pannus.....	2	2			

MALADIES DES YEUX.

	Nombre d'op.	Guéris.	Soulagés.	Non-Soulagés	Morts.
Ectropion sénile, (Sutures de Snellen).....	1	1			
Phlegmon du sac lachrymal, (curettage).....	1	1			
Exostose de la paroi interne de l'orbite.....	1			1	
Perforation du globe oculaire par traumatisme.....	1		1		
OREILLES.					
Otite moyenne aiguë.....	1	1			
“ “ purulente chronique.....	8	8			
Abcès de l'apophyse mastoïde, (Trépanation).....	1	1			
Suppuration de l'attique.....	1	1			
NEZ ET GORGE.					
Végétations adénoïdes, (opération).....	8	8			
Empyème du sinus frontal.....	1		1		
Amygdalite aiguë.....	1	1			
Rhinite hypertrophique.....	3		3		
CAS MÉDICAUX.					
Anémie.....	8	7	1		
Bleennorrhagie.....	2	2			
Bronchite aiguë.....	12	12			
“ chronique.....	5	2	1	1	
Bronchorrhée.....	1		1		
Cancer de l'utérus.....	1			1	
Cystite aiguë.....	1	1			
Dyspepsie.....	13	10	3		
Eczéma.....	1	1			
Cœur, maladie valvulaire.....	4		2		2
“ hypertrophie.....	1				1
Néphrite aiguë.....	1	1			
Névralgie.....	6	6			
Phthisie.....	3		1	1	1
Pleuro-pneumonie.....	7	7			
Pneumonie.....	3	3			
Paralysie.....	2			1	1
Rhumatisme articulaire aigu.....	7	7			
“ chronique.....	10	6	1	1	
Scrofule.....	2	1	3		
Gangrène sénile.....	1				
Amygdalite.....	1	1			
Fièvre typhoïde.....	4	3			
Maladie de Hadgedorn.....	1				1

CAS MÉDICAUX.

	Nombre d'op.		Soulagés.		Morts.
	Guéris.		Non-soulagés		
Maladie de Bright .....	1		1		
Péritonite.....	1	1			
Pleurésie purulente.....	1				1
Ataxie locomotrice.....	2		2		
Gastrite chronique .....	1		1		
Chorée.....	1				
Jaunisse .....	1	1			
Orchite.....	2	2			
Érysypèle.....	6	6			
Lymphangite.....	1	1			
Fièvre simple continue.....	1	1			
Manie.....	1			1	
Apoplexie (mort 12 hrs après admission) .....	1				1
Bronchite capillaire (70 ans).....	1				1
Débilité générale.....	3	2	1		
Embarras Gastrique.....	10	10			
Abcès au sacrum.....	1	1			
Pleurodynie.....	1	1			
Diarrhée.....	12	12			

Les Sœurs recevront avec reconnaissance tous dons ou ca-  
deaux en argent, vieux linge, comestibles, etc, qu'on voudra  
bien leur faire.

Il serait fort à désirer que les paroisses et les particuliers  
aisés contribuassent à doter l'hôpital de lits gratuits. Dans ce  
but deux ou trois paroisses ou particuliers pourront s'unir et  
auront droit aux privilèges ci-dessous indiqués.

Un lit gratuit coûte pour un an.....	\$ 150.00
“ “ “ “ cinq ans.....	600.00
“ “ “ “ dix ans.....	960.00
“ “ “ “ vingt ans.....	1700.00

Les donateurs de ces lits gratuits auront le droit de pla-  
cer à l'hôpital, en aucun temps, un ou plusieurs malades pau-  
vres, pourvu que les dits malades, dans l'ensemble, n'y sé-  
journent pas plus de 365 jours durant l'année ou les années  
indiquées.

Toute correspondance, legs, dons, etc, devront être adres-  
sés à la

*Révde. Sœur Supérieure,*

*Hôpital du Sacré Cœur, Sherbrooke, P. Q*

**J. O. CAMIRAND, M. D.,**

**J. F. RIOUX, M. D.,**

Président.

Secrétaire.

Canadiana

